

16-06-06

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 30 mai 2016 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 6 juin 2016 à 19 h 38, à la salle des commissaires, 435 avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA  
 Marie-Claude Hamel  
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire  
 Lise Lévesque  
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arsenault  
 Raynald Caissy  
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire  
 Michel Pineault  
 Alain Rioux  
 Mario Ross  
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M<sup>me</sup> Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles  
 MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
 Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
 Jean Papillon, directeur des Services éducatifs  
 Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

16-06-06-337

**MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et s'adresse à l'assemblée à propos des sujets suivants :

- Poursuite de l'analyse concernant le projet d'implantation d'une école alternative;
- Reconnaissance de l'enseignant Claude Desrosiers pour le projet Mini-zoo-le Mistral sauvage;
- Reconnaissance du programme Sports-Études à l'école Paul-Hubert;
- Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec.

**16-06-06-338 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Prévion de clientèle et révision des quartiers scolaires – Avis du conseil d'établissement de l'école du Grand-Pavois
  - Intervention de la personne suivante :  
M. Mathieu Deslauriers.
- Projet d'implantation d'une école alternative
  - Interventions des personnes suivantes :  
M<sup>mes</sup> Marie-Soleil Boucher;  
Pascale Bergeron.

**16-06-06-339 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décisions
  - 5.1 Entretien ménager à la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert – Octroi de contrat (Carl Ruest) (**ajournement du 20 juin**);
  - 5.2 Réfection d'un mur de soutènement à l'école de Mont-St-Louis – Octroi de contrat (Carl Ruest);
  - 5.3 Réfection du réseau d'aqueduc à l'école du Mistral (Phase 1) – Octroi de contrat (Carl Ruest);
  - 5.4 Réfection des systèmes d'intercom pour diverses écoles (Phase 1) – Octroi de contrat (Carl Ruest);
  - 5.5 Réfection des panneaux muraux à l'école du Mistral – Octroi de contrat (Carl Ruest);

- 5.6 Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du 1<sup>er</sup> versement pour l'année 2016-2017 (Marc Girard) (**ajournement du 20 juin**);
  - 5.7 Intérêts sur les taxes impayées pour l'année 2016-2017 (Marc Girard) (**ajournement du 20 juin**);
  - 5.8 Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour 2016-2017 (Marc Girard);
  - 5.9 Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie à Saint-Eugène-de-Ladrière – Rapport du comité (Madeleine Dugas);
  - 5.10 Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe à Esprit-Saint – Rapport du comité (Madeleine Dugas);
  - 5.11 Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école du Portage-du-Clair-Soleil à La Rédemption – Rapport du comité (Madeleine Dugas);
  - 5.12 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2016-2017 (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
  - 5.13 Organigramme 2016-2017 (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
  - 5.14 Comblement de postes de cadres (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
  - 5.15 Plan stratégique 2016-2020 – Pour adoption (**ajournement du 20 juin**);
  - 5.16 Consultation en vue de la nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski (**ajournement du 20 juin**);
- 6. Seconde période de question réservée au public;
  - 7. Ajournement de la séance (**le 20 juin 2016**).

## DÉCISION

### 16-06-06-340 RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT À L'ÉCOLE DE MONT-SAINT-LOUIS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection d'un mur de soutènement à l'école de Mont-Saint-Louis;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'octroyer le contrat de réfection d'un mur de soutènement à l'école de Mont-Saint-Louis à la firme Asphalte GMP inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 95 180,40 \$ excluant les taxes.

**16-06-06-341 RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC À L'ÉCOLE DU MISTRAL (PHASE 1) – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection du réseau d'aqueduc à l'école du Mistral (Phase 1);

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur-conseil du projet, la firme Tétratech QI inc.;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'octroyer le contrat de réfection du réseau d'aqueduc à l'école du Mistral (Phase 1) à la firme Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 159 648 \$ excluant les taxes.

**16-06-06-342 RÉFECTION DES SYSTÈMES D'INTERCOM POUR DIVERSES ÉCOLES (PHASE 1) – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection des systèmes d'intercom (Phase 1);

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur conseil du projet, la firme Stantec Experts-conseils ltée;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat de réfection des systèmes d'intercom (Phase 1) à la firme Technipro BSL inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 596 983 \$ taxes en sus.

**16-06-06-343 RÉFECTION DES PANNEAUX MURAUX À L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection des panneaux muraux à l'école du Mistral;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'octroyer le contrat de réfection des panneaux muraux à l'école du Mistral à la firme 3019233 Canada inc. (PB Maçonnerie), plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 561 078,00 \$ taxes incluses.

**16-06-06-344 RÈGLES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2016-2017 – POUR ADOPTION**

ATTENDU le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2016-2017* adopté par le conseil des commissaires le 25 avril 2016, conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'étude du document en comité plénier le 9 mai 2016;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter le document *Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2016-2017* codifié sous le numéro F102-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**16-06-06-345 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE LAVOIE À SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE – RAPPORT DU COMITÉ**

ATTENDU la résolution no 16-02-22-217;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'analyse de la situation et les recommandations du comité d'analyse;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de maintenir ouverte l'école Lavoie de Saint-Eugène-de-Ladrière et de poursuivre l'analyse de la situation l'an prochain.

**16-06-06-346 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À ESPRIT-SAINT – RAPPORT DU COMITÉ**

ATTENDU la résolution no 16-02-22-215;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'analyse de la situation et les recommandations du comité d'analyse;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de maintenir ouverte l'école de la Colombe à Esprit-Saint et de poursuivre l'analyse de la situation l'an prochain.

**16-06-06-347 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DU CLAIR-SOLEIL À LA RÉDEMPTION – RAPPORT DU COMITÉ**

ATTENDU la résolution no 16-02-22-216;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'analyse de la situation et les recommandations du comité d'analyse;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu de maintenir ouverte l'école du Portage-du Clair-Soleil et de poursuivre l'analyse de la situation l'an prochain.

**16-06-06-348 HUIS CLOS**

À 20 h 10, il est proposé par M. Mario Ross et résolu de continuer la séance à huis clos.

**16-06-06-349 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 01, il est proposé par M. André Trahan et résolu de siéger en séance publique.

**16-06-06-350 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2016-2017**

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la résolution no 16-02-22-221;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU que certains cadres d'établissement font partie de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et d'autres de l'Association québécoise des cadres scolaires;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Phares;

ATTENDU les discussions en comité plénier et à huis clos;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault :

- d'abolir les postes suivants :
  - un poste de direction adjointe à l'école du Mistral;
  - un poste de direction adjointe à l'école Paul-Hubert;
- de modifier et de créer les postes suivants :
  - un poste de direction pour le Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis et le Centre de formation de Rimouski-Neigette-Éducation des adultes;
  - un poste de direction pour les écoles du Havre-Saint-Rosaire et de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie;
  - un poste de direction adjointe pour les écoles du Havre-Saint-Rosaire et de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie;
  - un poste de direction pour les écoles Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois;
  - un poste de direction adjointe à l'école du Grand-Pavois;
  - un poste de direction pour les écoles des Merisiers, Boijoli et de la Colombe;
  - un poste de direction adjointe pour les écoles des Merisiers, Boijoli et de la Colombe à raison de 3 jours par semaine;
  - un poste de direction pour les écoles Paul-Hubert, Langevin et Saint-Jean;
  - un poste de gestionnaire administratif d'établissement pour les écoles Paul-Hubert, Langevin et Saint-Jean;
  - un poste de direction adjointe à l'école des Hauts-Plateaux à raison de 2 jours par semaine;

- un poste de conseiller-cadre affecté au projet RACI pour tous les établissements;
- de renommer les Services des ressources humaines pour Services des ressources humaines et Secrétariat général;
- d'établir à 35 le nombre de postes de cadres d'établissement réguliers temps plein pour l'année 2016-2017;
- d'établir à 24 le nombre de postes de cadres administratifs réguliers temps plein pour l'année 2016-2017;

Comme présenté selon les paramètres suivants :

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
Direction générale	
• Direction générale <sup>1</sup>	1
Direction générale adjointe	
• Direction générale adjointe <sup>1</sup>	1
Services éducatifs au secteur jeunes	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources financières	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration <sup>2-3</sup>	2
Services des ressources humaines et Secrétariat général	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire général	1
• Conseiller en gestion du personnel	2
• Régisseur à la paie	1
• Agent d'administration (RH et paie)	2
Services des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de services	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration <sup>2</sup>	0,5
CFRN-Formation générale des adultes et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois	
• Direction	1
• Direction adjointe	2

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque	
• Direction	1
Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,6
Des Sources	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
Du Rocher–D'Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,4
Du Mistral	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Direction adjointe	5
• Gestionnaire administratif d'établissement	1
• Gestionnaire administratif d'établissement <sup>4</sup>	0,5
Service aux entreprises et Formation continue	
• Gestionnaire administratif d'établissement <sup>4</sup>	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration <sup>3</sup>	0,5
Tous les établissements	
• Conseiller-cadre RACI	1
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et au Service aux entreprises et Formation continue (50%). Poste occupé par la même personne.

Mme Marie-Claude Hamel demande le vote :

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : Aucune

La proposition est adoptée à la majorité.

## 16-06-06-351 ORGANIGRAMMES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET DES ÉTABLISSEMENTS 2016-2017

ATTENDU la résolution no 16-06-06-350;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter l'organigramme de la Commission scolaire des Phares 2016-2017 codifié sous le numéro A111 (16-17) ainsi que l'organigramme des établissements 2016-2017 codifié sous le numéro A111-1 (16-17) comme présentés par la directrice générale.

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares et celui des établissements pour 2016-2017 sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

## 16-06-06-352 COMPLEMENT DE POSTES DE CADRES

ATTENDU les modifications apportées à la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative pour 2016-2017 adoptée par la résolution no 16-06-06-350;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer ou de muter les personnes suivantes sur les postes ci-après désignés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

ÉTABLISSEMENT	POSTE	TITULAIRE
Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois	Direction	Nancy Hallé
Élisabeth-Turgeon	Direction adjointe	Bernard Dubé
Du Grand-Pavois	Direction adjointe	Sébastien Rioux
Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	Direction	Marc Tremblay
Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	Direction adjointe	Nomination intérimaire
Du Mistral	Direction	Jean-Pierre St-Pierre
Du Mistral	Direction adjointe	Nomination intérimaire
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	Direction	Jocelyn Michaud
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	Gestionnaire administratif d'établissement	À venir
Paul-Hubert	Direction adjointe	Julie Bujold
Des Merisiers, Boijoli et de la Colombe	Direction	Hélène D'Amours
Des Merisiers, Boijoli et de la Colombe	Direction adjointe (0,6)	Nomination intérimaire
Des Hauts-Plateaux	Direction adjointe (0,4)	Nomination intérimaire
De l'Estran	Direction	Diane D'Astous
Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Mitis et Centre de formation de Rimouski-Neigette – Éducation des adultes	Direction	Renaud Bouillon
Tous les établissements	Conseiller-cadre	Édith De Champlain

**16-06-06-353 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE ET DU HAVRE-SAINT-ROSAIRE**

ATTENDU la structure du réseau des établissements et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares pour 2016-2017;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de nommer par intérim M. Michaël Fiola au poste de directeur adjoint des écoles de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'au plus tard le 30 juin 2017.

**16-06-06-354 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DU MISTRAL**

ATTENDU la structure du réseau des établissements et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares pour 2016-2017;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer par intérim Mme Guylaine Pepin au poste de directrice adjointe de l'école du Mistral à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'au plus tard le 30 juin 2017.

**16-06-06-355 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI ET DE LA COLOMBE**

ATTENDU la structure du réseau des établissements et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares pour 2016-2017;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer par intérim Mme Marie-Hélène Gagné au poste de directrice adjointe des écoles des Merisiers, Boijoli et de la Colombe à raison de 3 jours par semaine à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'au plus tard le 30 juin 2017.

**16-06-06-356 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX**

ATTENDU la structure du réseau des établissements et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares pour 2016-2017;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu de nommer par intérim Mme Marie-Hélène Gagné au poste de directrice adjointe de l'école des Hauts-Plateaux à raison de 2 jours par semaine à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'au plus tard le 30 juin 2017.

**16-06-06-357 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT**

ATTENDU la structure du réseau des établissements et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares pour 2016-2017;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer par intérim M. Francis Goudreault au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 novembre 2017.

**16-06-06-358 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Au terme de la rencontre, le président, M. Gaston Rioux, invite à nouveau les personnes présentes à formuler, si désiré, de nouvelles questions.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Structure des établissements 2016-2017
  - Intervention de la personne suivante :  
M. Mathieu Deslauriers.
- Projet d'école alternative
  - Interventions des personnes suivantes :  
M<sup>me</sup> Élise Lavoie;  
M. Frédérick Paquette.

**16-06-06-359 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

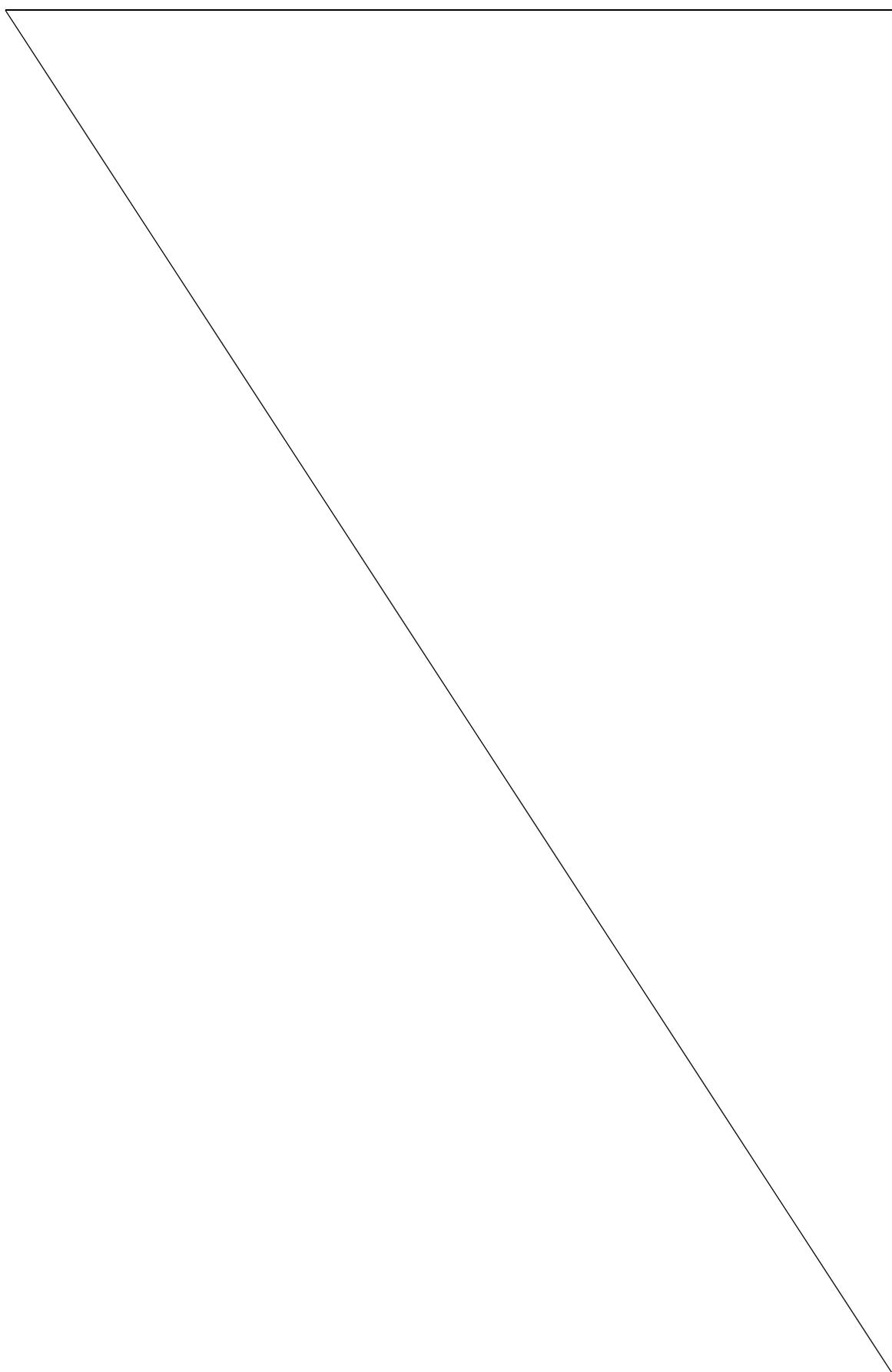
À 21 h 22, il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'ajourner la présente séance au lundi 20 juin 2016, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETÁIRE GÉNÉRALE







## *Conseil des commissaires*

*1<sup>er</sup> ajournement de la séance ordinaire du 30 mai 2016*

tenu le 6 juin 2016

# INDEX DES RÉSOLUTIONS

---

16-06-06-337	MOT DU PRÉSIDENT
16-06-06-338	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
16-06-06-339	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DÉCISION
16-06-06-340	RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT À L'ÉCOLE DU HAVRE-DE MONT-SAINT-LOUIS – OCTROI DE CONTRAT
16-06-06-341	RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC À L'ÉCOLE DU MISTRAL (PHASE 1) – OCTROI DE CONTRAT
16-06-06-342	RÉFECTION DES SYSTÈME D'INTERCOM POUR DIVERSES ÉCOLES (PHASE 1) – OCTROI DE CONTRAT
16-06-06-343	RÉFECTION DES PANNEAUX MURAUX À L'ÉCOLE DU MISTRAL – OCTROI DE CONTRAT
16-06-06-344	RÈGLES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2016-2017 – POUR ADOPTION
16-06-06-345	ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE LAVOIE À SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE – RAPPORT DU COMITÉ
16-06-06-346	ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À ESPRIT-SAINT – RAPPORT DU COMITÉ
16-06-06-347	ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DU CLAIR-SOLEIL À LA RÉDEMPTION – RAPPORT DU COMITÉ
16-06-06-348	HUIS CLOS
16-06-06-349	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
16-06-06-350	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2016-2017
16-06-06-351	ORGANIGRAMMES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET DES ÉTABLISSEMENTS 2016-2017
16-06-06-352	COMPLEMENT DE POSTES DE CADRES
16-06-06-353	NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE ET DU HAVRE-SAINT- ROSAIRE
16-06-06-354	NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

- 16-06-06-355 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE  
ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DES  
MERISIERS, BOIJOLI ET DE LA COLOMBE
- 16-06-06-356 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE  
ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE DES  
HAUTS-PLATEAUX
- 16-06-06-357 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE  
ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-  
HUBERT
- 16-06-06-358 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
- 16-06-06-359 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE